RAPPORT ANNUEL 2015 ANDBANK

Monaco

Sommaire

0
Message de l'Administrateur Délégué
P. 5

1
Le Groupe ANDBANK
P. 9

2
L'Environnement Financier
P. 13

3
Administration et Direction Générale
P. 17

4
Chiffres-clés
P. 21

5
Rapport de Gestion
P. 23

6
Bilan social
Au 31 décembre 2015
P. 27

7
Soldes Intermédiaires de Gestion au 31 décembre 2015
P. 31

8
Annexes aux comptes sociaux clos au 31 décembre 2015
P. 33

9
Résultats Financiers 2015
P. 45

10
Rapports des Commissaires aux Comptes et Attestation de tenue d'Assemblée Générale
P. 47

11
Assemblée Générale Ordinaire du 11 Mai 2016
P. 55

0.

MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Message de l'Administrateur Délégué

Après une année 2014 caractérisée par la poursuite de l'implémentation de nouvelles stratégies de développement et de celle d'un changement de système informatique, toutes deux initiées en 2013, notre Banque a dû à nouveau, en cette année 2015, prouver sa capacité à réagir et à s'adapter aux évolutions très rapides constatées dans des domaines aussi divers que la règlementation ou les marchés financiers. Notre objectif est d'accompagner nos Clients dans ces nouveaux tournants ou encore dans ces marchés très volatils.

En effet, les nouvelles règles de transparence fiscale auxquelles la Principauté de Monaco a formalisé son adhésion nous ont amené à devoir faire preuve d'anticipation pour proposer des solutions patrimoniales à nos Clients, mais également à travailler sur des critères de gestion plus aboutis.

Ainsi, la signature d'accords historiques par la Principauté de Monaco en matière d'échange d'informations et de transparence fiscale conduira à une nécessaire mutation substantielle de l'offre des Banques, ainsi qu'à une évolution au niveau de leur palette de services, aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs. C'est sur l'anticipation de ces changements que nous avons donc concentré nos forces vives de travail et fait en sorte qu'Andbank Monaco soit parfaitement opérationnelle dans le nouvel environnement qui sera désormais le sien.

A l'instar de la place financière monégasque, nous avons profité de cette année de profondes mutations pour repenser et adapter notre business model, résolument tourné vers la diversification géographique des avoirs de nos Clients, la transparence fiscale et un modèle de gestion renouvelé, pensé autour d'un univers concurrentiel plus fort et plus exigeant.

Le challenge était d'autant plus grand à relever que l'année 2015 a continué de défier et chahuter les bilans des Banques, mettant sous pression leurs marges financières dans un environnement de taux d'intérêts proches de zéro voire négatifs. Par ailleurs, la gestion des actifs confiés par nos Clients s'est réalisée dans un environnement de marchés très contrasté, très volatil, et dans un cadre géopolitique qui a indubitablement impacté les sphères financières mondiales.

Dans ce contexte, le niveau de notre fortune clientèle s'est légèrement contracté, sans pour autant affecter la rentabilité financière de notre Banque. L'exercice 2015 s'est ainsi achevé sur un Produit Net Bancaire en hausse de 500 K€ par rapport à 2014 (+3,5%) et un résultat net légèrement supérieur au niveau déjà atteint en 2014.

Quant à l'année 2016, elle devrait être une année au cours de laquelle les investissements nécessaires à la consolidation de notre business model, tant en termes de recrutement que de logistique, viendront compenser les gains additionnels de rentabilité attendus, et ceci pour que nous puissions accompagner les évolutions précédemment décrites.

En 2016, Andbank Monaco poursuivra ainsi son développement. Forts de l'accroissement du rayonnement de la Place de Monaco, nous sommes convaincus que notre dynamisme, ainsi que le support de notre Groupe, nous permettront de continuer le renforcement de notre positionnement en Principauté de Monaco.

Gérard Griseti
Administrateur Délégué

1.

LE GROUPE ANDBANK

Le Groupe ANDBANK

Dans un contexte où les Banques Privées internationales subissent partout dans le monde des pressions récurrentes, amenant les acteurs de ce Métier à faire évoluer sans cesse leurs procédures pour s'adapter à des évolutions toujours plus fortes et restrictives, le Groupe ANDBANK aura à nouveau connu en 2015, une belle année de performances financières.

Ainsi, malgré un environnement difficile, la poursuite du développement international de notre Groupe est à l'origine de la hausse des actifs confiés par la clientèle, qui avoisinent désormais 23 milliards d'euros, à fin 2015. Le résultat net du Groupe ANDBANK a atteint 54 millions d'euros. Cette belle progression s'explique, pour partie, par une augmentation sensible des actifs déposés par les clients dans les entités internationales du Groupe, mais également par la finalisation de nouvelles opérations de croissance externe telles que l'obtention de notre licence bancaire au Brésil, ou encore l'entrée au capital d'une Société de Gestion en Israël.

Désormais, ce sont presque 80% des actifs sous gestion du Groupe qui sont déposés en dehors de la Principauté d'Andorre, territoire d'origine de notre Groupe. Il est particulièrement intéressant de noter que les moteurs de croissance de ces actifs sous gestion sont diversifiés. La dynamique provient aussi bien des implantations localisées en Amérique Latine que celles présentes en Europe, telles que le Luxembourg ou l'Espagne.

L'année 2015 aura donc renforcé le positionnement de ANDBANK en tant qu'acteur important de la Banque Privée Internationale, doté des moyens nécessaires pour répondre aux attentes de ses clients, en pleine conformité avec l'évolution des règles de fonctionnement qui s'imposeront, à l'avenir, au Métier de la Banque Privée.

2015 fut également l'occasion pour ANDBANK de prouver, à nouveau, sa belle solidité financière grâce au maintien de l'excellent niveau de ses ratios de liquidité et de solvabilité.

Grâce à des règles de gestion rigoureuses et strictes, les fondamentaux financiers de notre Groupe ont ainsi absorbé, sans impact, l'importante opération de croissance externe initiée en 2013 et finalisée en 2014, consistant en l'acquisition du fonds de commerce de l'une des plus importantes banques privées espagnoles, Banco Inversis.

C'est donc sur des bases solides et mêmes renforcées que l'année 2016 devrait s'inscrire dans la continuité du développement international observé jusqu'à présent au sein de notre Groupe. Un plan stratégique très ambitieux a été dessiné. Sa réalisation devrait, à terme, positionner ANDBANK comme un acteur leader de la Banque Privée internationale dans chacune des juridictions où le Groupe est présent.

Bien que les prochaines années devraient voir le monde bancaire encore évoluer, dans un contexte toujours plus complexe, nos actionnaires sont plus que jamais engagés dans une optique à long terme et résolument tournés vers l'avenir.

2.

L'ENVIRONNEMENT FINANCIER

L'environnement financier

Sur les marchés financiers, l'année 2015, aura été une année particulièrement empreinte de surprises. Elle a, en effet, débuté dans un environnement de taux très bas, voire négatifs, incitant de facto les investisseurs à se délaisser de la classe obligataire au profit d'actifs plus risqués. Les actions se sont rapidement illustrées comme l'alternative nécessaire. En effet, en début d'année, et notamment en Europe et au Japon au travers de la BCE et de la BOJ, les Banques Centrales ont souhaité tout mettre en œuvre afin de soutenir la croissance et écarter les risques déflationnistes. Les Etats-Unis, eux, avec la Fed, ont annoncé vouloir enclencher une phase de normalisation de leur politique monétaire.

Ainsi, les actions européennes et japonaises ont progressé de près de 20 à 25% entre Janvier et Avril alors que, aux Etats-Unis, la prudence restait de mise. D'une part, la solidité des chiffres macroéconomiques a servi de catalyseur aux actions américaines et, d'autre part, toute embellie sur les perspectives de croissance devenait un argument légitime en faveur d'une augmentation des taux directeurs, néfaste pour les actions américaines. Le S&P 500 aura finalement affiché une hausse contenue (+3.20% entre Janvier et Avril).

Cette phase d'euphorie a été stoppée alors que des évènements d'ordre géopolitique venaient assombrir ce tableau. L'élection d'Alexis Tsipras en Grèce a eu pour conséquence d'engendrer une première correction des marchés. Ce charismatique négociateur a, en effet, été élu par les citoyens dans le but de défendre les intérêts du peuple grec, lassés par l'austérité budgétaire imposée par les créanciers européens. Les marchés financiers, et particulièrement européens, ont alors évolué au gré des négociations entre l'Europe, la BCE et le FMI d'une part, et le peuple grec de l'autre, au travers d'Alexis Tsipras. Cette période a engendré une importante volatilité sur les marchés financiers.

Finalement, après avoir fait trembler les principaux dirigeants européens, Alexis Tsipras a fini par céder aux conditions imposées par les créanciers de la Grèce, acceptant des concessions difficiles pour son peuple mais indispensables pour maintenir le pays dans la zone Euro.

En marge de ce conflit géopolitique, une réelle menace planait sur les marchés et allait bientôt être au cœur de toutes les attentions : la crainte d'un « hardlanding » de l'économie chinoise.

La deuxième économie mondiale qui, au cours des dernières années affichait une croissance à deux chiffres, est, en effet, entrée dans une phase de normalisation avec pour principale conséquence le ralentissement de la croissance. C'est justement au sujet de ces perspectives de croissance que sont nées les premières interrogations. Alors que jusque là les marchés anticipaient un atterrissage en douceur de la deuxième économie mondiale, de nombreuses voix plaidaient pour un futur arrêt brutal de l'activité chinoise.

Les ménages chinois, que l'on savait très endettés, ont commencé à couper leurs positions sur les marchés entrainant les prix dans une spirale baissière qui semblait ne plus s'arrêter malgré les nombreuses tentatives de la Banque Centrale chinoise pour

endiguer ce fléau. Pour ce faire, elle n'a pas hésité à dévaluer le Yuan à de nombreuses reprises afin de défendre la compétitivité du pays, au détriment des investisseurs étrangers qui, dès lors, se sont désintéressés de la devise chinoise. La crainte d'un « hardlanding » chinois s'est alors transformée en crise du Yuan.

C'est donc dans un contexte morose que les marchés ont dû aborder la seconde partie de l'année. Fin Août, l'Eurostoxx 50 a ainsi amorcé une tendance négative, avec une correction de près de 23% depuis les plus hauts niveaux constatés le 15 avril, effaçant ainsi toute la performance positive enregistrée depuis le début de l'année.

Les investisseurs sont alors devenus attentistes aux actions des Banques Centrales. Aux Etats-Unis, la perspective d'une hausse imminente des taux a rapidement été écartée. En Europe, les investisseurs espéraient un nouveau geste de Mario Draghi en faveur des marchés, à savoir un renforcement du "Quantitative Easing".

Une hausse des taux aux Etats-Unis aura finalement bien eu lieu au cours du mois de Décembre. Quant au Président de la Banque Centrale Européenne, il a effectivement décidé d'un renforcement du dispositif de "Quantitive Easing" en annonçant, notamment, une nouvelle baisse du taux de dépôt (déjà alors en territoire négatif) et une prolongation, dans le temps, de ces mesures de soutien, ce qui a déçu les investisseurs qui n'anticipaient pas moins qu'une augmentation de la taille du montant des achats d'actifs.

Les marchés, qui anticipaient alors une issue favorable à la situation économique en Chine et une action de la part de la Banque Centrale Européenne, ont retrouvé momentanément le chemin de la hausse. Puis, en toute fin d'année, déçus par les mesures annoncées par Mr Draghi, ils ont mis fin à tout espoir d'un rallye de fin d'année.

Finalement, l'Eurostoxx 50 a clôturé l'année en hausse de 3.85% avec une volatilité relativement élevée alors que les indices obligataires, qui ont souffert d'un contexte de taux bas, affichaient des performances quasi nulles. Les obligations souveraines européennes d'échéances 1 à 3 ans ont progressé de 0.72%, les obligations Corporate Investment Grade ont reculé de 0.39%. Seul le marché du High Yield est parvenu à délivrer une performance au-delà de 2,5%. Le bilan est plus décevant pour le pétrole et l'or qui ont affiché respectivement des reculs de 30% et 10%.

Ainsi, si 2015 s'est avérée être une année volatile, 2016 pourrait bien s'inscrire dans la continuité. Aux Etats-Unis, la Fed devrait poursuivre sa politique de normalisation des taux tandis qu'en Europe, au Japon et en Chine les banquiers centraux devraient maintenir la croissance économique sous perfusion, l'inflation ne représentant pas à ce jour un obstacle à ces dispositifs de soutien de l'économie. Bien sûr, Janet Yellen et ses conseillers scruteront de près les indicateurs d'activité économiques et les statistiques de l'emploi pour étayer toute action et les effets du "Quantitative Easing" devraient se ressentir dans l'économie réelle en Europe et au Japon.

Nous pensons que les marchés resteront attractifs en 2016. Les hausses de taux américains ne devraient avoir qu'un impact limité sur la croissance du pays. L'Europe et le Japon offrent de bons points d'entrée. En parallèle, nous n'excluons pas un scénario en dents de scie et anticipons de probables épisodes de volatilité sur les marchés, notamment en provenance de la Chine.

3.

ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE

Administration et Direction Générale au 31/12/2015

Conseil d'Administration

José Luis Muñoz Lasuén
Président

Galo Juan Sastre Corchado
Vice Président

Gérard Griseti
Administrateur Délégué

ANDORRA BANC AGRICOL REIG, S.A.
Administrateur
représentée par :
Josep Xavier Casanovas Arasa

ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG, SAU
Administrateur
représentée par :
Gérard Alba Soler

Direction Générale

Gérard Griseti
Administrateur Délégué

Andrés Garcia-Romeu
COO, Directeur Général Adjoint

Commissaires aux Comptes

Stéphane Garino

Vanessa Tubino

Siège de Andbank Monaco SAM

1, avenue des Citronniers - 98000 MONACO
Tél. : + 377.93.25.30.13 Fax : + 377.97.97.65.70
Internet : https://www.andbank-monaco.mc
RCI Monaco 07 S 04639

Organigramme Andbank Monaco SAM au 31 décembre 2015

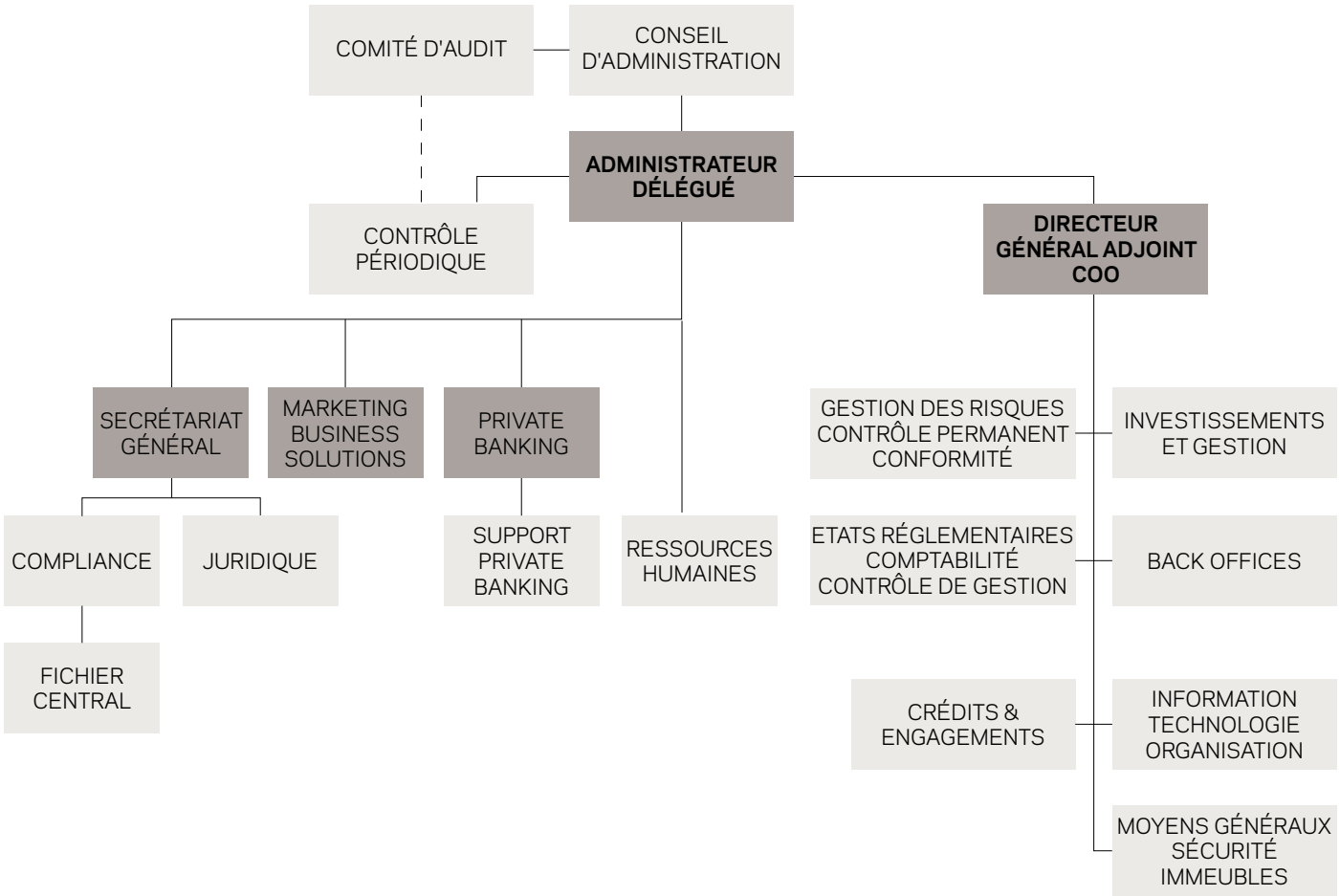

Membres du Comité Exécutif

4.

CHIFFRES-CLÉS 2015

Chiffres-clés 2015

En milliers d'euros

	2014	2015	Evolution %
Total du Bilan	**438.472**	**397.446**	**-9,4%**
Crédits à la clientèle	220.576	242.145	9,8%
Obligations et autres titres à revenu fixe	26.983	23.112	-14,3%
Dépôts de la clientèle	378.586	356.859	-5,7%
Conservation titres de la clientèle	522.562	494.384	-5,4%
Produit Net Bancaire	**13.269**	**13.732**	**3,5%**
Frais Généraux	10.923	12.417	13,7%
Résultat Brut d'Exploitation	2.184	1.127	-48,4%
Résultat courant avant impôts	2.151	1.134	-47,3%
Résultat Net	**618**	**628**	**1,6%**
Capitaux propres avant répartition	25.727	26.356	2,5%
Effectifs présents au 31/12	45	46	2,2%
dont CDD	0	0	

5.

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte du résultat de notre gestion pendant l'exercice 2015 et soumettre à votre approbation les comptes d'Andbank Monaco SAM dudit exercice.

Mr Stéphane GARINO et Mme Vanessa TUBINO, Commissaires aux Comptes, vous donneront par ailleurs lecture de leurs rapports. Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant, vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'activité clientèle

Au delà des données comptables commentées dans ce rapport, nous avons mesuré l'évolution des activités en termes de capitaux et de Produit Net Bancaire.

Au cours de l'exercice 2015, le total des ressources a diminué de 49 millions d'euros, lesquelles sont passées de 900 à 851 millions d'euros, sous l'effet d'un mouvement de rapatriement de capitaux lié au processus de conformité fiscale entré en vigueur en Italie, courant 2015, mais également d'un effet marché défavorable.

Les activités financières et de gestion

En ce qui concerne spécifiquement l'activité financière de l'année 2015, nous continuons d'observer une diversification d'investissement des ressources entre les diverses classes d'actifs. L'objectif reste d'optimiser le couple rendement/risque sur les investissements réalisés par nos clients.

En fin d'année 2015, l'allocation globale par grandes classes d'actifs des dépôts et de la conservation titres de notre clientèle peut être schématisée de la façon suivante :

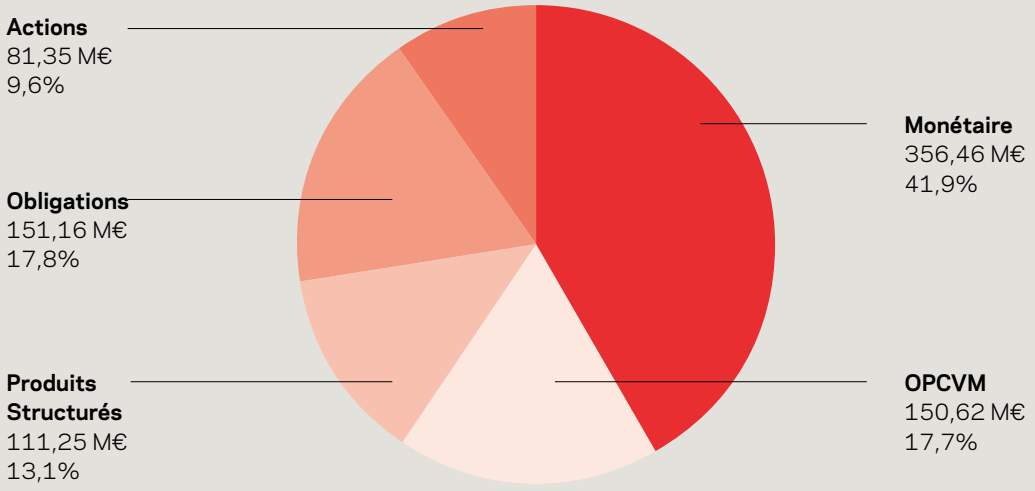

L'activité et les résultats 2015

Analyse du Bilan
Le total du bilan, au 31/12/2015 atteint 397.446 K€, en baisse de 9% par rapport à 2014.

A l'actif :
Les Créances sur les établissements de crédit sont en baisse de 21.835 K€ et totalisent 118.382 K€.

Les Créances sur la clientèle représentent 242.145 K€, en hausse de 21.569 K€, soit 10%, qui s'expliquent par la poursuite du développement de l'activité des Crédits.

L'encours du portefeuille titres pour compte propre est de 23.112 K€, soit une baisse de 3.871 K€ due à l'arrivée à échéance, courant 2015, de plusieurs lignes de titres obligataires qui n'ont pas toutes été réinvesties. La qualité du portefeuille ainsi investi n'a nécessité la constitution d'aucune provision pour dépréciation.

Au passif :
Les dettes envers les établissements de crédit augmentent pour atteindre 3.281 K€.

Les comptes créditeurs de la clientèle s'élèvent à 356.859 K€, soit une baisse de 21.727 K€ liée au mouvement de rapatriement de capitaux de notre clientèle, lui-même lié au processus de conformité fiscale entré en vigueur en Italie.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 353 K€, stables par rapport à 2014.

Les capitaux propres, avant répartition, atteignent 26.356 K€, soit une augmentation de 628 K€, correspondant au résultat bénéficiaire de l'exercice.

Une dotation complémentaire au Fonds pour Risques Bancaires Généraux de 200 K€ a été comptabilisée en fin d'exercice. La provision totale constituée à ce titre s'élève désormais à 3.363 K€.

Analyse du Compte de Résultat
Le Produit Net Bancaire s'élève à 13.732 K€, en hausse de 3,5% sur l'exercice.

La marge nette d'intérêt est également en hausse par rapport à 2014. En 2015, elle s'élève à 5.209 K€, soit une variation de 242 K€ liée à l'augmentation de notre activité de crédits à la clientèle.

Le montant net des commissions atteint 8.168 K€, en hausse de 2% sur l'exercice.

Nos opérations de change ont généré un bénéfice sur opérations financières de 352 K€.

Les charges générales d'exploitation totalisent 12.417 K€, en augmentation de 13%.

Parmi ces charges, les frais de personnel représentent 6.246 K€, soit 45% du PNB, contre 44% en 2014.

Les autres charges ordinaires (frais administratifs) s'élèvent à 6.171 K€, soit une hausse de 1.152 K€, essentiellement due à l'augmentation des indemnités d'administrateurs, qui s'élèvent à 2.500 K€. Des dotations nettes aux amortissements ont, par ailleurs, été constituées à hauteur de 189 K€. Les autres dotations et reprises sont marquées par une affectation au Fonds pour Risques Bancaires Généraux pour 200 K€.

Le résultat courant avant impôt pour 2015 ressort ainsi à 1.134 K€, en baisse de 47% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net, quant à lui, est de 628 K€, en hausse de 1,6%.

La structure
L'effectif à la fin de l'année était de 46 personnes embauchées en contrat à durée indéterminée.

Les comptes sociaux
Le résultat social de Andbank Monaco SAM enregistre un bénéfice de 628 K€.

Les actionnaires
Au 31 décembre 2015, la répartition du capital en nombre de parts se décompose comme suit :
- 209 996 actions ANDORRA BANC AGRICOL REIG, SA (99,99%)
- 1 action ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG, SAU
- 1 action Monsieur José Luis MUÑOZ LASUEN
- 1 action Monsieur Galo Juan SASTRE CORCHADO
- 1 action Monsieur Gérard GRISETI

Les conventions de l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895
Concernant la liste des conventions visées à l'article 23 de l'OS du 5 mars 1895 intervenant entre la société et ses mandataires sociaux, ses administrateurs et ses actionnaires, celle-ci a été, conformément à la loi, remise à nos Commissaires aux Comptes qui présenteront aux actionnaires un rapport spécial à ce sujet.

Au titre desdites conventions et opérations, il y a lieu de citer les opérations interbancaires entre différentes sociétés du Groupe et les indemnités d'Administrateurs, ainsi que la mise en place en 2014 d'un contrat de prestations de services (SLA) couvrant des activités sous-traitées auprès de la Maison-Mère en Andorre.

Les opérations interbancaires avec Andbank Andorre consistent en l'utilisation des services de celle-ci en matière de salle des marchés et de correspondant banking, conformément à la politique du Groupe en matière de gestion de la trésorerie.

Au 31 décembre 2015, elles se répartissent ainsi :
- prêts à Andbank Andorre de 81.079 K€, couverts par des titres nantis de première qualité ;
- emprunts à Andbank Andorre de 526 K€.

Les conditions appliquées correspondent à l'EURIBOR de la période considérée avec marge.

Le total des revenus correspondant est de 212 K€ et les charges de 5 K€.

Les mandataires sociaux
Concernant le montant des rémunérations et avantages alloués aux mandataires sociaux, pour ce qui concerne le Président, celui-ci ne perçoit aucune rémunération, ni avantage.

L'Administrateur Délégué reçoit sa rémunération et ses avantages directement de Andbank Monaco SAM.

Des indemnités ont été versées aux Administrateurs à hauteur de 2.500 K€.

Mandats du Président :
Monsieur José Luis MUÑOZ LASUEN

- Deputy General Manager de Andorra Banc Agricol Reig, S.A.
- Administrateur de Andbank Espana, S.A.U.
- Administrateur de Andbank Luxembourg, S.A.
- Président de Andbank (Bahamas) Limited
- Président de Andbank (Panama), S.A.
- Président de Quest Capital Adviser Agente de Valores, S.A.
- Président de And PB Financial Services, S.A.
- Administrateur de Reig Patrimonia, S.A.
- Président de APW Uruguay, S.A. anciennement Yuswer International, S.A.

Mandats de l'Administrateur Délégué :
Monsieur Gérard GRISETI

- Administrateur de And Private Wealth S.A.

Les Perspectives 2016
Andbank Monaco SAM poursuivra son développement commercial sur une base de clientèle toujours plus diversifiée.

Les évolutions réglementaires et fiscales en cours rendent particulièrement délicat l'exercice des prévisions afférentes à l'industrie de la Banque Privée Internationale.

Dans ce contexte, nos perspectives pour l'année 2016 prévoient la poursuite de la croissance de notre Produit Net Bancaire reposant principalement sur la progression des dépôts et de la conservation de la clientèle pour dépasser le milliard d'euros.

Par ailleurs, nous prévoyons une augmentation des frais généraux, notamment une hausse des frais de personnel, la progression de notre activité nécessitant cette année un investissement important en termes de ressources humaines. De même, une enveloppe de frais spécifiques liés à notre emménagement dans de nouveaux locaux a été budgétée.

6.

BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2015

En milliers d'euros

ACTIF	2014	2015	Variations %
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public			
Comptes courants postaux	18.744	4.102	-78,1%
Créances sur les établissements de crédit	140.217	118.382	-15,6%
Créances sur la clientèle	220.576	242.145	9,8%
Obligations et autres titres à revenu fixe	26.983	23.112	-14,3%
Actions et autres titres à revenu variable			
Parts dans les entreprises liées			
Immobilisations incorporelles	8.257	8.198	-0,7%
Immobilisations corporelles	355	318	-10,3%
Autres actifs	577	1.001	73,5%
Comptes de régularisation	22.763	189	-99,2%
Total de l'actif	**438.472**	**397.446**	**-9,4%**

En milliers d'euros

Hors-Bilan	2014	2015	Variations %
Engagements donnés	**16.296**	**29.517**	**81,1%**
* Engagements de financement	6.645	6.140	-7,6%
* Engagements de garantie	9.651	23.377	142,2%
* Autres Engagements	0	0	0,0%

En milliers d'euros

PASSIF	2014	2015	Variations %
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public			
Comptes courants postaux			
Dettes envers les établissements de crédit	2.942	3.281	11,5%
Comptes créditeurs de la clientèle	378.586	356.859	-5,7%
Dettes représentées par un titre			
Autres passifs	2.797	3.319	18,7%
Comptes de régularisation	24.905	3.915	-84,3%
Provisions pour risques et charges	351	353	0,6%
Fonds pour risques bancaires généraux	3.163	3.363	6,3%
Dettes subordonnées			
Capital souscrit	21.000	21.000	0,0%
Capital non appelé			
Réserves	2.376	2.407	1,3%
Report à nouveau	1.733	2.321	33,9%
Résultat de l'exercice	618	628	1,6%
Total du passif	**438.472**	**397.446**	**-9,4%**

En milliers d'euros

Hors-Bilan	2014	2015	Variations %
Engagements reçus	**91.700**	**90.000**	**-1,5%**
* Engagements de financement	90.000	90.000	0,0%
* Engagements de garantie	1.700	0	-79,2%

7.

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2015

Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2015

En milliers d'euros

	2014	2015	Variations %
Intérêts et produits assimilés	5.722	5.709	-0,2%
Intérêts et charges assimilés	-755	-500	-33,8%
Revenus des titres à revenu variable			
Commissions (produits)	9.319	9.623	3,3%
Commissions (charges)	-1 326	-1.456	9,8%
Pertes sur opérations financières	-715	-283	-60,4%
Gains sur opérations financières	1.018	635	-37,6%
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés			
Autres produits d'exploitation bancaire	5	3	-33,3%
Autres charges d'exploitation bancaire			
Produit net bancaire	**13.269**	**13.732**	**3,5%**
Charges générales d'exploitation	-10.923	-12.417	13,7%
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-162	-189	16,6%
Résultat brut d'exploitation	**2.184**	**1.127**	**-48,4%**
Coût du risque	-33	7	-121,4%
Résultat d'exploitation	**2.151**	**1.134**	**-47,3%**
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes sur actifs immobilisés			
Résultat courant avant impôts	**2.151**	**1.134**	**-47,3%**
Résultat exceptionnel	-51	19	-137,7%
Impôts sur les bénéfices	-312	-324	3,9%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Dotation - reprise des fonds pour risques bancaires généraux	-1.170	-200	-82,9%
Intérêts minoritaires			
Résultat net - Part du Groupe	**618**	**628**	**1,6%**

8.

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Annexes aux comptes sociaux clos au 31 décembre 2015

Faits significatifs

Après une période d'intenses changements et adaptations, marquée par l'implantation du Groupe ANDBANK à Monaco, l'année 2015 fut, pour notre Banque, une année de consolidation pour son organisation et sa présence en Principauté.

Note 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

1.1 Indépendance des exercices

Les opérations sont comptabilisées en respectant le principe de la séparation des exercices : les intérêts et commissions assimilées sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis ; les autres commissions ainsi que les revenus des actions sont enregistrés lors de leur encaissement ou de leur paiement.

1.2 Opérations libellées en devises

Conformément aux articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II, titre 7 du règlement ANC, les créances et dettes libellées en devises sont converties aux taux de change indiqués par la Banque Centrale Européenne le dernier jour de Bourse du mois de décembre. Les différences pouvant résulter de cette conversion sont portées au compte de résultat. Les positions de change sont réévaluées mensuellement en appliquant le cours en vigueur en fin de mois. Le résultat de change ainsi dégagé est inclus dans le compte de résultat sous la rubrique "Solde en bénéfice ou en perte des opérations de change".

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de l'opération.

En application des articles 2722-1 à 2723-2 du règlement ANC, les positions de change à terme sont réévaluées :
- au cours du terme lorsqu'il s'agit d'opérations de change à terme dites «sèches » ou de change à terme effectué en couverture d'une autre opération de change à terme ;
- au cours du comptant pour les autres opérations.

1.3 Utilisation des produits dérivés

Andbank Monaco SAM utilise des produits dérivés à la demande de sa clientèle.
- Soit de façon directe : achat/vente d'options (principalement sur les actions et sur le change). Ces opérations sont réalisées en OTC.
- Soit de façon indirecte : achat de produits structurés utilisant des produits dérivés (options, futures) pouvant induire un effet de levier. Par exemple des « reverse convertibles », des « leverage cac »… Ces produits prennent la forme d'EMTN ou de certificats.

L'utilisation des produits dérivés a progressé au cours de l'exercice. Les transactions et montants traités en 2015 concernant les options et les produits structurés sont les suivants :

▪ Options de change : néant
▪ Options sur titres : 1 opération pour un montant de 62 K€
▪ Produits structurés : 356 opérations pour un montant de 80.025 K€
▪ Warrants : 72 opérations pour un montant de 2.431 K€

Ces opérations sont principalement réalisées par un nombre restreint de clients, qui sont des clients avertis. La gestion sous mandat peut également utiliser des produits dérivés en direct.

1.4 Opérations sur titres

Conformément aux articles 2311-1 à 2391-1 du Livre II, Titre 3 du règlement ANC n°2014-07, la Banque a classé sous la rubrique « opérations sur titres » tous les titres achetés dans le cadre de ses interventions habituelles :

▪ selon leur nature : titres à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable, obligations assimilables du trésor, titres à revenu fixe et titres à revenu variable ;
▪ selon le portefeuille de destination en fonction de l'intention de gestion : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement ou titres de participation.

1.5 Changement de présentation comptable

Les charges d'apporteurs d'affaires ont été reclassées en commissions dans le PNB. Elles étaient au préalable en charges générales d'exploitation.

Les notionnels des swaps de devises ont été reclassés en hors bilan. Ils étaient au préalable inclus dans les comptes de régularisation.

Portefeuille Titres au 31/12/2015

	2014	2015	Variations %
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Titres d'investissement	26.545	22.724	-14,4%
Titres de placement			
Titres de transaction			
Créances rattachées	438	388	-11,5%
Total	**26.983**	**23.112**	**-14,3%**
Provisions existantes			
Montant net	**26.983**	**23.112**	**-14,3%**
Titres du secteur public	26.545	22.724	-14,4%
Titres du secteur privé	0	0	0,0%
Créances rattachées	438	388	-11,5%
Total	**26.983**	**23.112**	**-14,3%**
Ventilation des titres d'investissement par durée résiduelle :			
Moins de 3 mois	0	0	0,0%
De 3 mois à 1 an	6.149	0	-100,0%
De 1 an à 5 ans	0	4.893	0,0%
Plus de 5 ans	20.834	18.219	
Total	**26.983**	**23.112**	**-14,3%**

1.5 Titres d'investissement

Les titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir de façon durable sont classés sous la rubrique « Titres d'investissement » ; ils sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition hors coupon couru et hors frais d'acquisition. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produits sur la durée de vie résiduelle des titres.

Ces titres d'investissements peuvent être couverts par des contrats d'échange de taux d'intérêts. Lors de l'arrêté comptable, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées, les moins-values latentes ne font pas l'objet d'une dotation pour dépréciation, sauf s'il existe une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance en raison de circonstances nouvelles ou une probabilité de défaillance de l'émetteur.

Conformément aux articles 2341-1 à 2342-3 du Livre II, Titre 3, du règlement ANC, sont considérés comme douteux les titres d'investissement pour lesquels la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements. Sont ainsi considérés comme douteux les titres présentant un impayé de 3 mois, ainsi que les titres présentant des caractéristiques de risque avéré.

Les dotations et reprises de dépréciations, ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont présentées dans la rubrique « Gains ou pertes sur actifs immobilisés ».

1.6 Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix de revient historique sous déduction des amortissements cumulés.

Les méthodes d'amortissements et les durées de vie estimées sont les suivantes :

Fonds de Commerce	non amorti	
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Mobilier et matériel de bureau, agencements, installations	5 et 10 ans	linéaire
Autre matériel informatique	3 ans	linéaire
Frais d'acquisition de logiciels	1 an	linéaire
Frais de développement et d'acquisition du progiciel bancaire	5 ans	linéaire
Droit au bail	non amorti	

L'Actif immobilisé s'élève à 9.666 K€ (en valeur brute), y compris le fonds de commerce comptabilisé à 8.000 K€ et ayant fait l'objet d'un « impairment test » (test de dépréciation) sans mettre en évidence d'indice de dépréciation.

Les frais d'établissement sont à 516 K€ (en valeur brute) et sont amortis sur 5 ans.

Les logiciels immobilisés s'élèvent à 602 K€ (en valeur brute).

1.7 Impôt sur les sociétés

Les revenus en intérêts de source étrangère sont comptabilisés nets de retenue à la source.

Les crédits d'impôt relatifs à ces revenus sont imputés sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de comptabilisation de ces revenus.

1.8 Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en comptes débiteurs de la clientèle et autres crédits.

Les prêts consentis et les engagements de crédits confirmés sont répartis entre les encours réputés sains, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une restructuration, et les encours jugés douteux.

Le suivi des créances s'appuie sur un système de notation des risques de crédit en les répartissant en trois grandes rubriques :
- A : Clients sains
- B : Clients sensibles et douteux
- C : Clients contentieux

Ces rubriques sont assorties de sous rubriques déterminant le degré de risque établi pour un client ou groupe de clients.

Sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements. Les crédits présentant des échéances impayées depuis plus de trois mois, ainsi que les crédits faisant l'objet d'une procédure contentieuse sont considérés comme douteux. La classification en douteux d'une créance entraîne immédiatement celle de l'ensemble des encours et des engagements relatifs au débiteur dans cette même catégorie (principe de contagion).

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration dont les termes sont respectés sont également reclassées parmi les créances saines.

Lorsque la restructuration d'une créance reclassée parmi les créances saines a été conclue à des conditions hors marché, celle-ci est spécifiquement identifiée et donne lieu au calcul d'une décote représentant l'écart d'intérêt entre les nouvelles conditions de rémunération et le taux le plus faible entre le taux d'intérêt d'origine de la créance et le taux de marché prévalant au jour de la restructuration. Lorsqu'une créance ayant fait l'objet d'une

première restructuration présente à nouveau des échéances impayées, quel qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est définitivement déclassée en créance douteuse compromise.

1.9 Provision pour créances douteuses

La provision pour créances douteuses est dotée sur la base des risques de non-recouvrement évalués par la Direction de la Banque. Les provisions en euros affectées aux risques en euros et en devises sont déduites des rubriques appropriées de l'actif du bilan. Les intérêts impayés à plus de 3 mois sont considérés comme douteux et peuvent faire l'objet d'une provision.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de provisions, les pertes sur créances irrécupérables, les récupérations sur créances amorties et les décotes calculées sur créances restructurées sont regroupées dans la rubrique « Coût du risque », à l'exclusion des dotations aux provisions relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi provisionnés, dans le produit net bancaire. L'étalement actuariel de la décote sur créances restructurées figure au même titre que les intérêts dans le produit net bancaire.

1.10 Engagements de retraite

a) Indemnités de départ à la retraite
En application de dispositions internes plus favorables aux salariés que celles contenues dans la Convention Collective, la Banque verse au Personnel partant à la retraite une indemnité de départ.
Une évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite a été effectuée selon la méthode prospective avec variante ; la dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité avec projection des augmentations futures de salaires. Elle s'élève à 231 K€ au 31 décembre 2015. Cette évaluation est totalement provisionnée.

b) Primes pour médailles du travail
La dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité. Elle s'élève à 71 K€ au 31 décembre 2015. Cette évaluation est totalement provisionnée.

1.11 Fonds pour Risques Bancaires Généraux : (F.R.B.G.)

La Direction Générale a décidé en fin d'année 2015, de doter le FRBG d'un montant de 200 K€.
Il représente 3.363 K€ au 31 décembre 2015, dans la limite de 0,40% des AuM (Assets under Management) administrés et 0,50% des AuM gérés.

1.12 Actifs grevés

En application des dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2014, la Banque dispose, au bilan, des actifs grevés suivants, en date du 31/12/15 :

En milliers d'euros

Actifs Grevés	Valeur comptable		Variations	Juste valeur		Variations
	2014	2015		2014	2015	
Instrument de capitaux						
Titres de créances						
Autres actifs	3.547	3.357	-5,4%			
Total	**3.547**	**3.357**	**-5%**	**0**	**0**	

Actifs Non Grevés	Valeur comptable		Variations	Juste valeur		Variations
Instrument de capitaux						
Titres de créances	26.983	23.112	-14,3%	29.547	26.009	-12,0%
Autres actifs	407.942	370.977	-9,1%			
Total	**434.925**	**394.089**	**-9,4%**	**29.547**	**26.009**	**-12,0%**
Total Bilan	**438.472**	**397.446**	**-9,4%**	**29.547**	**26.009**	**-12,0%**

Note 2 - CREANCES ET DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les créances et dettes envers les établissements de crédit sont classées au bilan suivant leur durée.
Au 31 Décembre 2015, la présentation de ces postes selon la durée restant à courir était la suivante :

En milliers d'euros

CRÉANCES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2014	2015	Variations %
Comptes à vue	41.389				95.109	41.389	-56,5%
Prêt jj	51.896				37.888	51.896	
Prêts terme	28.096	1.086	0	0	25.950	29.182	12,5%
Prêts financiers							
Créances rattachées	17				13	17	30,6%
Total	**121.398**	**1.086**	**0**	**0**	**158.961**	**122.484**	**-22,9%**

DETTES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2014	2015	Variations %
Comptes à vue	2 754				2.870	2.754	-4,0%
Emprunts jj	0				0	0	
Emprunts terme	0	469	35	22	72	526	630,0%
Dettes rattachées	0				0	0	
Total	**2.754**	**469**	**35**	**22**	**2.942**	**3.280**	**11,5%**

Note 3 - CREANCES ET DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

Les créances et dettes envers la clientèle sont classées au bilan suivant leur durée.
A la fin de l'exercice 2015, la présentation de ces postes selon la durée restant à courir était la suivante :

En milliers d'euros

CRÉANCES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2014	2015	Variations %
Comptes à vue	51.024				48 540	51 024	5,1%
Prêt jj					0	0	
Prêts terme					0	0	
Prêts financiers	6.330	2.202	151.625	30.559	171.617	190.716	11,1%
Créances rattachées	406				419	406	-3,1%
Total	**57.760**	**2.202**	**151.625**	**30.559**	**220.576**	**242.146**	**9,8%**

DETTES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2014	2015	Variations %
Comptes à vue	352.180				374.365	352.180	-5,9%
Emprunts jj					0	0	
Emprunts terme	3.579	1.087			4208	4666	10,9%
Dettes rattachées	14				13	14	
Total	**355.773**	1.087	**0**	**0**	**378.586**	**356.860**	**-5,7%**

Note 4 - RISQUES SUR CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

L'analyse des encours (engagements de garantie à l'actif du Hors Bilan) au 31 décembre 2015 fait ressortir 100% de risques sains.
La situation ne nécessite la constitution d'aucune provision.

En milliers d'euros

	2014	2015	Variations %
Engagements globaux bruts	9.651	23.377	142,2%
Engagements sains	9.651	23.377	142,2%
Engagements douteux			
Provisions			
Engagements nets	9.651	23.377	142,2%
Taux d'engagement des engagements douteux			
Poids des douteux sur encours global			

Note 5 - IMMOBILISATIONS

En milliers d'euros

	2014	Augmentation	Diminution	2015	Variations %
Fonds de commerce	8.000	0		8.000	0,0%
Immobilisations incorporelles	516	0		516	0,0%
Matériel de transport	0	0		0	0,0%
Mobilier et matériel de bureau et informatique	226	34		261	15,2%
Agencements, Installations	274	5		279	1,8%
Immobilisations en cours	8		-8	0	0,0%
Logiciels	2.455	62	-1.914	602	-75,5%
Œuvre d'arts	9	0		9	0,0%
Valeur brute	**11.487**	**101**	**-1.922**	**9.666**	**-15,9%**
Amortissements	-2.876	-189	1.914	-1.151	-60,0%
Valeur nette	**8.612**	**-88**	**-8**	**8.516**	**-1,1%**

Note 6 – AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

En milliers d'euros

AUTRES ACTIFS	2014	2015	Variations %
Dépôts et garantie versée	348	693	99,1%
T.V.A.	50	16	-68,6%
Débiteurs divers Etat	175	233	32,7%
Débiteurs divers	3	59	1811,7%
Divers	0	0	0,0%
TOTAL	**577**	**1.001**	**73,5%**

AUTRES PASSIFS	2014	2015	Variations %
Primes sur Instruments financiers			
Prélèvements et autres impôts	557	788	41,5%
Impôts société à payer	312	324	3,9%
T.V.A.	169	59	-65,2%
Personnel et organismes sociaux	1 680	2 097	24,8%
Créditeurs divers	73	51	-30,8%
Divers	5	0	-100,0%
TOTAL	**2 797**	**3 319**	**18,7%**

Note 7 - COMPTES DE RÉGULARISATION

En milliers d'euros

ACTIF	2014	2015	Variations %
Produits à recevoir	112	144	28,6%
Charges payées ou comptabilisées d'avance	31	54	75,2%
Comptes de recouvrement	0	0	0,0%
Autres comptes débiteurs	22.621	-9	-100,0%
TOTAL	**22.763**	**189**	**-99,2%**

PASSIF	2014	2015	Variations %
Charges à payer	2.280	3.627	59,0%
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	0	81	
Comptes de recouvrement	196	94	-52,1%
Autres comptes créditeurs	22.429	114	-99,5%
TOTAL	**24.905**	**3.915**	**-84,3%**

Note 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET FRBG

En milliers d'euros

	2014	Dotations	Reprises	Utilisations	2015	Variations %
Provision pour risques et charges diverses	43	9			52	20,9%
Provisions risques opérationnels						
Provisions pour indemnités de retraite	228	2			231	1,0%
Provisions pour médailles	80		9		71	-11,6%
Provision pour risques bancaires	3.163	200			3.363	6,3%
TOTAL	**3.514**	**211**	**9**	**0**	**3.716**	**5,7%**

Une provision pour créance douteuse de 9 K€ a été reclassée en provision pour risque. Cette écriture n'affecte pas les dotations et reprises de provisions mentionnées dans la note 13 relative au coût du risque.

Note 9 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

	2014	Affectation du Résultat	Résultat de l'exercice	2015	Variations %
Capital Social	21.000			21.000	0,0%
Primes d'émission					
Réserve légale	1.530	31		1.561	2,0%
Réserve Réglementée					
Réserve facultative	846	0		846	0,0%
Report à nouveau	1.733	587		2.321	33,9%
Dividendes					
Résultat de l'exercice	618	-618	628	628	1,7%
	25.727	**0**	**628**	**26.356**	**2,4%**

Réserve légale

La réserve légale est constituée par un prélèvement obligatoire de 5% du bénéfice net.
Cette réserve n'est pas distribuable.

Réserve facultative

La réserve facultative est constituée par l'affectation d'une partie du résultat, décidée en Assemblée Générale.

Note 10 – INTÉRÊTS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILÉS

En milliers d'euros

	PRODUITS		CHARGES		MARGE NETTE		Variations %
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	
Sur opérations avec les établissements de crédit	217	128	9	13	208	116	-44,5%
Sur opérations avec la clientèle	4.250	4.497	405	170	3.845	4.326	12,5%
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	1.255	1.084	342	316	913	767	-16,0%
Autres intérêts et produits assimilés							
TOTAL	**5.722**	**5.709**	**755**	**500**	**4.967**	**5.209**	**4,9%**

Note 11 – COMMISSIONS

En milliers d'euros

COMMISSIONS PERÇUES	2014	2015	Variations %
Clientèle	1.458	1.355	-7,1%
Opérations sur titres	5.305	5.489	3,5%
Opérations sur produits structurés	2.501	2.717	8,6%
Opérations de hors bilan	55	63	13,5%
TOTAL	**9.319**	**9.623**	**3,3%**

COMMISSIONS PAYÉES	2014	2015	Variations %
Etablissements de crédit	130	109	-15,5%
Charges s/instrument cours de change	0	11	0,0%
Opérations sur titres	99	152	53,8%
Charges d'apporteurs d'affaires	1.097	1.183	7,8%
TOTAL	**1.326**	**1.456**	**9,8%**

COMMISSIONS NETTES	**7.994**	**8.168**	**2,2%**

Note 12 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros

	2014	2015	Variations %
Salaires	4.615	4.976	7,8%
Charges Sociales	1.289	1.270	-1,5%
Impôts et Taxes	11	12	9,4%
Services extérieurs et autres frais administratifs	5.008	6.159	23,0%
TOTAL	**10.923**	**12.416**	**13,7%**

Note 13 - COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros

	Opérations avec la clientèle 2015	Autres opérations	TOTAL
Dotations aux provisions	0	2	2
Dotations aux provisions liées à l'effet temps			
Dotations aux provisions liées à la décote			
Reprises de provisions	0	-9	-9
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	0		0
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions			
Récupération sur créances amorties			
Solde Bénéfice des corrections de valeurs /créances			**-7**

Concernant les dotations et les reprises de provisions, le solde représente les régularisations des provisions pour indemnités de retraite et médailles du travail de l'année 2015.

Note 14 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

En milliers d'euros

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2014	2015	Variations %
Fonds de garantie			
Charges exceptionnelles d'exploitation	54	14	-74,1%
Charges exceptionnelles	38	8	-78,9%
TOTAL	**92**	**22**	**-76,0%**

PRODUITS EXCEPTIONELS	2014	2015	Variations %
Produits exceptionnels d'exploitation	20	10	-50,0%
Produits exceptionnels	21	31	47,6%
TOTAL	**41**	**41**	**0,1%**

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-51**	**19**	**-137,4%**

Note 15 - OPERATIONS FERMES À TERME EN DEVISES

En milliers d'euros

	2014	2015	Variations %
Euro à recevoir contre devises à livrer	**7.323**	**19.641**	**168,2%**
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	7.323	19.641	168,2%
Opérations d'échanges financiers			
Devises à recevoir contre euro à livrer	**6.171**	**4.862**	**-21,2%**
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	6.171	4.862	-21,2%
Opérations d'échanges financiers			
Devises à recevoir contre devises à livrer	**13.852**	**8.713**	**-37,1%**
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	13.852	8.713	-37,1%
Opérations d'échanges financiers			
Devises à livrer contre devises à recevoir			
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie			
Opérations d'échanges financiers			

Note 16 – EFFECTIFS

La moyenne de notre effectif durant l'année 2015 se ventile de la façon suivante :

Cadres hors classe	Cadres	Gradés	Employés	Intérim
3	27	15	0	1

9.

RÉSULTATS FINANCIERS 2015

Résultats financiers 2015

En milliers d'euros

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE	2014	2015
a) Capital Social	21.000	21.000
b) Réserves	2.376	2.407
c) Nombres d'actions	210.000	210.000
d) Nombres d'obligations convertibles en actions		

RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES	2014	2015
a) Produit Bancaire	13.269	13.732
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	2.295	1.335
c) Impôts sur les sociétés	312	324
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	618	628
e) Bénéfices distribués	0	0

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION	2014	2015
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	9,44	4,81
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	2,94	2,99
c) Dividende versé par action	0	0

PERSONNEL	2014	2015
a) Nombre de salariés	45	46
b) Montant de la masse salariale	5.904	6.246
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	105	112

10.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ATTESTATION DE TENUE D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Stéphane GARINO
Expert-Comptable
2, rue de la Lüjerneta
98000 MONACO

Commissaires aux Comptes

Vanessa TUBINO
Expert-Comptable
14, boulevard des Moulins
98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque

« ANDBANK MONACO SAM»

1, avenue des Citronniers
98000 MONACO

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2013 pour les exercices 2013, 2014 et 2015.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève à	397 445 934,21 €
* Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de	628 469,07 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2015, le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2015 tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2015 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 18 avril 2016

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Stéphane GARINO ***Vanessa TUBINO***

Stéphane GARINO
Expert-Comptable
2, rue de la Lüjerneta
98000 MONACO

Commissaires aux Comptes

Vanessa TUBINO
Expert-Comptable
14, boulevard des Moulins
98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque

« ANDBANK MONACO SAM»

1, avenue des Citronniers
98000 MONACO

RAPPORT SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2015 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

Opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché comportant une série de prestations successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations, pendant l'exercice 2015, vous est décrite dans le compte-rendu spécial fait par le Conseil d'Administration de votre société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

Assemblée tenue au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, vous avez été réunis :

- le 11 mai 2015 en Assemblée Générale Ordinaire annuelle à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
- le 11 mai 2015 en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de modifier l'article 1er des statuts concernant la dénomination sociale de l'établissement.

Pour ces assemblées, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à leur tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 18 avril 2016

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Stéphane GARINO *Vanessa TUBINO*

Stéphane GARINO
Expert-Comptable
2, rue de la Lüjerneta
98000 MONACO

Commissaires aux Comptes

Vanessa TUBINO
Expert-Comptable
14, boulevard des Moulins
98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque

« ANDBANK MONACO SAM»

1, avenue des Citronniers
98000 MONACO

ATTESTATION

En exécution des dispositions de l'article 35 de la Loi n° 408, nous soussignés Stéphane GARINO et Vanessa TUBINO, Membres de l'ordre des Experts-Comptables de la Principauté de MONACO, agissant en qualité de Commissaires aux Comptes de la Société Anonyme Monégasque "ANDBANK MONACO SAM " - sise à 98000 MONACO, 1 avenue des Citronniers - inscrite au Répertoire du Commerce et de l'Industrie sous le n°07 S 04639,

ATTESTONS QUE :

1°) Le Bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2015 ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2016 ;

2°) Cette assemblée a été tenue d'une manière régulière ;

3°) Les sondages et investigations auxquels nous avons procédé, n'ont pas relevé d'opérations significatives qui ne soient pas conformes à l'objet social ;

4°) Les comptes ont été certifiés par les soussignés ;

5°) Le Conseil d'Administration de cette Société est, à notre connaissance, ainsi composé à la date de l'Assemblée :

Président	Monsieur Jose Luis MUNOZ LASUEN Urb. Costa de Nagol Edif. Rebols 3° 1a AD600 SANT JULIA DE LORIA - Andorre
Vice-Président	Monsieur Galo Juan SASTRE CORCHADO C. Isla De Alboran 46, Pozuelo de Alarcon MADRID - Espagne
Administrateur-Délégué	Monsieur Gérard GRISETI 120 Avenue de la Côte d'Azur 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN
Administrateurs	ANDORRA BANC AGRICOL REIG SA Représentée par Monsieur Josep CASANOVAS ARASA C/Manel Cerqueda i Escaler, nùm 6 AD700 ESCALDES-ENGORDANY – Andorre
	ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG SAU Représentée par Monsieur Gérard ALBA SOLER C/Manel Cerqueda I Escaler 3-5 AD700 ESCALDES-ENGORDANY – Andorre

6°) Monsieur Stéphane GARINO et Madame Sandrine ARCIN, Commissaires aux Comptes, ont été nommés pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Monaco, le 11 mai 2016

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Stéphane GARINO *Vanessa TUBINO*

11.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 MAI 2016

Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2016

PREMIÈRE RÉSOLUTION
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve le Bilan et le Compte de Pertes et Profits de l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus au Président et aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION
L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice de 628.469,07 € de la manière suivante :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide la répartition suivante :

1. à la réserve statutaire : 31.423,45 €
2. à la réserve facultative : 00,00 €
3. en report à nouveau : 597.045,62 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION
L'Assemblée Générale approuve le montant des indemnités payées aux Administrateurs, tel que celui-ci figure dans les frais et charges de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION
Conformément aux dispositions de la Politique de Rémunération de la Banque, l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées au titre de l'exercice 2015 aux personnes mentionnées à l'article L.511-71 du Code Monétaire et Financier est portée à la connaissance de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale prend note de cette enveloppe et de ses composantes qui ont été approuvées préalablement par le Comité des Nominations et des Rémunérations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION
L'Assemblée Générale approuve le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes fixé par le Conseil d'Administration, tels que ceux-ci figurent dans les frais et charges de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Madame Sandrine ARCIN, en remplacement de Mademoiselle Vanessa TUBINO, et renouvelle le mandat de Monsieur Stéphane GARINO, en qualité de Commissaires aux comptes titulaires pour les exercices sociaux 2016, 2017 et 2018 conformément aux dispositions de l'article 15 du Titre IV des Statuts de la Banque et à la Loi n° 408 du 20 janvier 1945.

L'Assemblée Générale nomme Madame Delphine BRYCH, et renouvelle le mandat de Monsieur André GARINO, en qualité de Commissaires aux comptes suppléants pour les exercices sociaux 2016, 2017 et 2018 conformément aux dispositions de l'article 15 du Titre IV des Statuts de la Banque et à la Loi n° 408 du 20 janvier 1945.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et du rapport du Conseil d'Administration sur les conventions prévues par l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, prend acte des opérations intervenues entre la Société et ses Administrateurs et déclare les approuver sans réserve.

L'Assemblée Générale autorise les Administrateurs à conclure des opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, sous réserve d'en rendre compte à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes certifié conforme pour faire tous dépôts et publications prescrits par la Loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.